

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
10.03.2020	10/03/2020	2020-4592

1. Intitulé du projet

Projet d'implantation d'un bâtiment logistique sur la ZAC du Monné à Allonnes (72)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale INGENIERIE 2K

Nom, prénom et qualité de la personne François MYOTTE
habilitée à représenter la personne morale Directeur général

RCS / SIRET

8	2	4	7	9	1	4	4	6	0	0	0	2	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1. a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.	L'établissement sera soumis à enregistrement au titre des rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1, 2663-2 et ne fera pas partie des cas d'établissements soumis à évaluation environnementale systématique.
39. a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher (...) ou une emprise au sol (...) comprise entre 10 000 et 40 000 m ² .	La surface de plancher créée sera d'environ 18 070 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne l'implantation par la société INGENIERIE 2K d'un entrepôt logistique qui sera composé de 2 cellules de stockage d'une surface de 11 765 m² pour la première et 5 400 m² pour la seconde.
Des bureaux, locaux sociaux et locaux techniques seront également implantés, accolés au bâtiment de stockage. Les autres zones extérieures seront occupées par des quais de réception et d'expédition, des voies de circulation, des zones de stationnement et un ouvrage de régulation des eaux pluviales et de confinement d'éventuelles eaux d'extinction incendie.
L'emprise foncière de l'établissement sera d'environ 48 700 m².

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est l'implantation d'une plateforme logistique par la société INGENIERIE 2K au sein de la ZAC "du Monné" sur la commune d'Allonnes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La première étape des travaux consistera dans le terrassement du terrain d'implantation. Les étapes suivantes seront :

- la réalisation des fondations et des réseaux enterrés,
- la construction des structures du bâtiment (clos couvert),
- l'aménagement intérieur,
- les aménagements extérieurs : voiries, zones de stationnement, bassin, plantations...

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité logistique comprendra les phases de réception, d'entreposage et d'expédition de produits conditionnés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis aux procédures d'autorisation suivantes :

- permis de construire (code de l'urbanisme),
- enregistrement au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (rubriques 1510 (stockage de matières combustibles), 1530 (papiers, cartons ou matériaux analogues), 1532 (bois ou matériaux analogues), 2662, 2633-1 et 2663-2 (stockage de polymères) - code de l'environnement).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Bâtiment (Entrepôt, bureaux et locaux techniques)	- 18 070 m ²
- Voiries et circulations diverses	- 12 550 m ²
- Espaces verts, plantations, bassin	- 18 080 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZAC "du Monné"
Rue du Chatelet
72700 ALLONNES

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 08' 36" 22E Lat. 47° 56' 57" 58N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches sont localisées à environ 1 km au Nord du site. Il s'agit de la ZNIEFF de type 1 "Bords de la route entre la Hardangère et le cimetière "et la ZNIEFF de type 2 "Pelouses, talus et fossés de bords de route ou de chemins".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le département de la Sarthe a établi un plan de prévention du bruit dans l'environnement le 30 mars 2012 relatif aux routes départementales RD313, RD314, RD323, RD338, RD357. Les cartes concernant les voies les plus importantes (plus de 6 millions de véhicules par an) ont été arrêtées par le Préfet de la Sarthe le 21 juillet 2009. La route la plus proche impactée par le PPBE est la RD 323 se situant à 2,50 km du site par voie routière.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par un plan de prévention des risques naturels d'inondation par la rivière de la Sarthe. Ce PPRNi a été approuvé le 17/05/2001. Le site n'est pas situé dans une zone inondable.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains ne sont pas répertoriés comme sites et sols pollués dans les bases de données du BASOL et du BASIAS.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est référencé FR5200647 "Vallée du Narais, forêt de Bercé et ruisseau du Dinan" sous la directive Habitats. Il est localisé à 16,5 km à l'Est du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est Le Jardin d'Horticulture situé sur la commune de Le Mans à environ 8 km au Nord-Est du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation de l'établissement entraînera la consommation d'eau pour les besoins du personnel et pour les essais des matériels de lutte contre l'incendie. L'eau utilisée proviendra du réseau d'adduction en eau potable communal auquel l'établissement sera raccordé.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est implanté au sein de la zone d'aménagement concertée "du Monné", au sein de terrains en partie cultivés en attente de leur urbanisation. Aucun corridor écologique ou réservoir de biodiversité n'est identifié sur le terrain au sein du SCOT local. Une haie résiduelle isolée à ses extrémités Est et Ouest par les routes existantes sera en partie coupée. Une reconnaissance de la présence potentielle d'insectes saproxyliques a été menée en décembre 2019. Un arbre a été identifié comme abritant le Grand Capricorne. L'emprise du projet a été modifiée pour préserver cet arbre ainsi que 4 autres arbres constituant un habitat potentiel. Ce point est développé en annexe 7.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de stockage ne sera pas à l'origine d'impacts susceptibles d'affecter le site Natura 2000 le plus proche éloigné de 16,5 km.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'implantation du projet engendra la consommation d'espace actuellement cultivé en attente d'urbanisation au sein de la ZAC "du Monné".
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet présentera uniquement un risque d'incendie de par la nature combustible des matières premières et produits stockés. Ce risque sera cependant maîtrisé par le respect des prescriptions techniques de l'arrêté ministériel du 11 avril 2017 (ICPE)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune dispose d'un PPRNi mais le site n'est pas situé en zone inondable.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité engendra un trafic routier supplémentaire de véhicules légers et de poids lourds. Trafic généré estimé : environ 100 VL et 100 PL par jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation de l'établissement sera uniquement à l'origine d'émissions sonores liées à la circulation des poids lourds et dans une moindre mesure des véhicules légers. La manutention des produits sera réalisée à l'intérieur du bâtiment de stockage. Des mesures ont été prises lors de la phase de conception du projet afin d'intégrer l'environnement des terrains d'implantation du projet. Ces mesures sont décrites dans l'annexe 8.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses engendrées par le projet seront limitées à l'éclairage des zones de circulation et des accès pendant les heures de fonctionnement de l'établissement et en période de faible luminosité. Cet éclairage répond à une exigence de sécurité et de confort du personnel. Des émissions lumineuses existent liées aux activités voisines.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets atmosphériques seront uniquement liés à la circulation des véhicules et au fonctionnement ponctuel de la chaudière gaz de faible puissance permettant le chauffage des cellules par aérothermes eaux chaude.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets liquides engendrés concerneront les eaux usées (sanitaires) qui rejoindront le réseau public ainsi que les eaux pluviales (de voiries et de toiture) qui seront envoyées pour partie vers le bassin de régulation qui sera implanté sur le site puis renvoyées vers le réseau de la zone et les bassins déjà existants. Les eaux pluviales de voiries seront traitées au sein d'un séparateur d'hydrocarbures avant rejet.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'exploitation de l'établissement entraînera la production de déchets non dangereux de type déchets de bureaux, cartons, palettes, emballages etc. Des déchets dangereux pourront être produits lors des opérations de maintenance des équipements (batteries usagées, boues du séparateur à hydrocarbures...).</p> <p>L'ensemble de ces déchets seront gérés et traités par des organismes agréés en fonction de leur typologie.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé sur une parcelle inoccupée de la ZAC "du Monné" destinée dans le PLU de la commune d'Allonnes, à un usage d'activité économique notamment industrielles, artisanales, commerciales ou de services. Il est actuellement cultivé en attente de son urbanisation.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les principales mesures qui seront prises dans ce cadre sont les suivantes :

- traitement et régulation des eaux pluviales,
- confinement d'éventuelles eaux d'extinction au sein d'un bassin étanche,
- implantation des parois du bâtiment de stockage à une distance suffisante des limites de propriété afin de maîtriser les distances atteintes par les effets thermiques d'un éventuel incendie vis à vis des tiers,
- préservation de l'arbre abritant le Grand Capricorne et de 4 autres arbres constituant un habitat favorable.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les éléments suivants nous conduisent à penser qu'une évaluation environnementale n'est pas nécessaire :

- implantation sur des terrains voués à l'urbanisation et en attente de leur urbanisation,
- gestion des eaux pluviales (régulation, traitement, et confinement le cas échéant),
- implantation à proximité d'une agglomération (Le Mans) et d'axes de circulation d'envergure (RN326, RD323),
- émissions sonores uniquement liées au trafic,
- mise en place de mesures d'évitement et de réduction vis à vis de la présence du Grand Capricorne.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Positionnement du projet vis à vis de la présence du Grand Capricorne Annexe 8 - Mesures relatives aux émissions sonores

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Neuville sur Saône

le.

10/03/2010

Signature



